

Décision

Générale

colonial

Décision n° 63/72/SPCG chargeant le Ministre de la Fonction Publique de l'expédition des affaires courantes du Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse

n° 63/72/SPCG

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
10 juillet 1963

Numéro JO
n° 7 du 31/07/1963

Date du numéro
31 juillet 1963

TEXTE INTÉGRAL

M. Omar Mohamed Bourhan, Ministre de la Fonction Publique, est chargé, à compter du 12 juillet 1963, de l'expédition des affaires courantes du Ministère de l'Enseignement, des Sports et de la Jeunesse pendant l'absence de M. Barkat Gourat Hamadou, Ministre titulaire, en mission officielle en France.